



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 mars 2000**

**Opération Ville/SEMIE - rue de la Levée de Sevreau - convention  
servitude VILLE/SIEDS**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.  
Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile  
MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200161

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Opération Ville/SEMIE - rue de la Levée de Sevreau - convention  
servitude VILLE/SIEDS**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des opérations d'urbanisme prévues rue de la Levée de Sevreau, à savoir, d'une part la construction par la SEMIE de 22 logements à usage locatif et d'autre part le lotissement privé "Les Jardins de Saint-Liguaire", il y a lieu d'implanter un poste de distribution électrique pour alimenter ces deux opérations.

Il convient donc de concéder à la Régie du SIEDS une servitude d'occupation d'une partie de la parcelle cadastrée section LA n ° 21, sise rue de la Levée de Sevreau, soit 45 m<sup>2</sup> environ, pour l'installation d'un poste de distribution électrique et les accessoires techniques nécessaires à son exploitation.

Cette concession de servitude d'occupation du Domaine Privé de la Commune s'exercera à titre gratuit dans le cadre d'une convention à passer avec la Régie du S.I.E.D.S.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec la Régie du S.I.E.D.S. ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié qui sera dressé par Maître BIENNER.

Tous les frais, droits et honoraires inhérents à cette constitution de servitude seront supporté par la Régie du S.I.E.D.S.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)